

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue à l'hôtel de ville de Chertsey, le lundi 5 juin 2017 à 19 h.

L'avis de convocation de cette séance a dûment été signifié aux membres du conseil le 1^{er} juin 2017, conformément aux dispositions de l'article 153, 2^e alinéa, du Code municipal du Québec (*L.R.Q., chapitre C-27.1*).

Présents : M. Michel Surprenant, maire
M. Camille Solomon, conseiller
M. Michel Robidoux, conseiller
M^{me} Diana Shannon, conseillère
M. Gilles Côté, conseiller
M. Robert Lacombe, conseiller

Absente : M^{me} Annie Poitras, conseillère

Sont également présentes :

M^{me} Linda Paquette, directrice générale
M^e Joanne Loyer, directrice du Service du greffe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Mandat Les Consultants S.M. inc. - Surveillance des travaux et gestion de projet - Réfection du 2^e Rang Est
4. Mandat Groupe ABS - Contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre - Réfection du 2^e Rang Est
5. Avis de motion - Règlement d'emprunt - Aménagement du site des Cascades Rochon
6. Période de questions
7. Levée de la séance

1.- Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par le maire, M. Michel Surprenant.

2.- Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3.- Mandat Les Consultants S.M. inc. - Surveillance des travaux et gestion de projet Réfection du 2^e Rang Est

2017-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement de mandater la firme Les Consultants S.M. inc., pour effectuer la surveillance des travaux et la gestion de projet durant la construction, lors des travaux de réfection de chaussée sur le 2^e Rang Est, entre la route 125 et le chemin Cairo (± 1 650 m.l.) et de défrayer, à cette fin, un montant de 7 200 \$ (avant taxes), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 17 janvier 2017.

Une partie de cette somme est disponible au fonds général de la municipalité, au poste « Fonds spécial réseau routier ». Une autre partie provient d'une aide financière dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local ».

4.- Mandat Groupe ABS - Contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre - Réfection du 2^e Rang Est

2017-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement de mandater la firme Groupe ABS pour procéder au contrôle qualitatif des matériaux et leur mise en œuvre, lors des travaux de réfection de chaussée sur le 2^e Rang Est et de défrayer, à cette fin, un montant de 3 990,20 \$ (avant taxes), selon les termes et conditions contenus à l'offre de services en date du 26 mai 2017.

Une partie de cette somme est disponible au fonds général de la municipalité, au poste « Fonds spécial réseau routier ». Une autre partie provient d'une aide financière dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local - Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local ».

5.- Avis de motion - Règlement d'emprunt - Aménagement du site des Cascades Rochon

Avis de motion est donné par à l'effet qu'il soit présenté, à une séance subséquente du conseil, un règlement autorisant un emprunt n'excédant pas 50 000 \$ aux fins de payer les dépenses relatives à l'aménagement du parc municipal « Cascades Rochon ».

6.- Période de questions

On compte personnes dans l'assistance.

7.- Levée de la séance

2017-...

Il est proposé par, appuyé par et résolu unanimement que la séance soit levée à ... h

Directrice du Service du greffe

Maire